



La stratégie de la CGSLB pour  
la coopération internationale au développement

# Mouvement pour la Solidarité Internationale



LA CGSLB, LE SYNDICAT LIBÉRAL DE BELGIQUE,  
EST UN SYNDICAT CHALEUREUX QUI DONNE LA PRIMAUTÉ  
À L'INDIVIDU ET PRIVILÉGIE L'APPROCHE LOCALE.

## LES VALEURS

- > DE LIBERTÉ
- > DE SOLIDARITÉ
- > DE RESPONSABILITÉ
- > ET DE TOLÉRANCE

CONSTITUENT LES QUATRE PILIERS DE NOTRE LIBÉRALISME SOCIAL.

LE SYNDICAT LIBÉRAL N'IMPOSE PAS LES CHOIX À SUIVRE, MAIS PROPOSE DES IDÉES,  
DES MÉTHODES DE TRAVAIL ET DES SOLUTIONS AUX AFFILIÉS, MILITANTS ET MANDATAIRES.



# Contenu

Avant-propos	4
Introduction	5
Vision, mission & principes	8
1 <sup>ère</sup> priorité : L'embauche	10
2 <sup>ème</sup> priorité : Les droits du travail	12
3 <sup>ème</sup> priorité : La protection sociale	14
4 <sup>ème</sup> priorité : Le dialogue social	16
Comment travaillons-nous	18
Un partenariat	19
Renforcement des capacités	20
Un fonctionnement orienté vers les résultats	21
Sensibilisation	22
Pays de référence	24
Lexicon	25
Contact	26





## Avant-propos

Notre syndicat est un acteur du développement. Comme tout progrès social, il est inscrit dans nos gènes. De la révolution industrielle née en Europe aux dernières revendications et volontés d'émancipation qui s'affirment partout dans le monde, les organisations syndicales démocratiques construisent et défendent les droits des travailleurs pour un avenir social, environnemental et économique durable. La CGSLB participe activement à l'émancipation des travailleurs depuis plus de 120 ans. Ses valeurs de liberté, de solidarité, de responsabilité et de tolérance n'ont pas pris une ride. La CGSLB y puise encore aujourd'hui son expérience et ses principes au service du développement d'organisations syndicales partenaires qui aspirent à plus d'autonomie et défendent leur indépendance au service des travailleurs dont les droits sont sans cesse bafoués. Aujourd'hui, le contexte d'une économie mondialisée bouscule les repères, les pratiques et les institutions dont la mission est d'assurer un travail décent pour les individus. La mondialisation cristallise de nouveaux rapports de forces économiques et donc sociaux et environnementaux. La mondialisation confirme surtout la nécessité d'une conjugaison des forces syndicales dans un espace public mondial. C'est un engagement global au Nord et au Sud parce que notre solidarité est globale. De par ses valeurs libérales sociales, la CGSLB comprend

cette solidarité par l'exigence de dialogue social pour faire aboutir les revendications dans l'entreprise, au niveau du secteur, à l'échelon interprofessionnel ou au niveau mondial. Le développement d'un dialogue social structuré, ouvert et efficace est un facteur de développement démocratique, économique et social. Cette conception d'un syndicalisme responsable, libre, solidaire et de proximité se reflète dans nos relations de partenariats avec les syndicats du Sud et par notre investissement dans les structures mondiales de démocratie pour le travail décent. Nous n'imposons pas de modèle, nous sommes à l'écoute. Hier, aujourd'hui et demain, la CGSLB contribue à faire des piliers du travail décent une réalité pour les femmes syndicalistes, les jeunes sans emplois, les travailleurs de l'économie informelle et tous ceux qui, sur le marché du travail, restent plus vulnérables. La CGSLB se professionnalise chaque jour pour relever ses défis : pour être, au Nord, au côté du Sud, chaque jour avec tous les travailleurs.

Je vous invite à une agréable lecture.

*Olivier VALENTIN,  
Secrétaire national de la CGSLB  
Président de l'asbl MSI-BIS*

# Introduction

La mondialisation croissante de l'économie et la crise mondiale ont pour effet que les syndicats doivent, plus que jamais, unir leurs forces partout dans le monde. Le dialogue social ne se réduit pas simplement à un concept, un objectif ou un droit : il fait partie intégrante du jeu démocratique. Aux quatre coins de la planète, l'on piétine le droit à la négociation collective. Les employés et les employeurs doivent pouvoir se rencontrer, se parler et se respecter en toute liberté. C'est un objectif et une conviction que la CGSLB défendra toujours avec la plus grande ardeur, même au-delà des frontières nationales. Sur ce point, la construction d'une Union européenne sociale autour d'un dialogue social autonome pour une émancipation collective et une liberté de négocier s'enracine dans ces valeurs libérales sociales de notre syndicat. C'est pourquoi la CGSLB s'investit depuis toutes ces années dans la promotion d'activités de coopération internationale axées sur la promotion du développement économique et social ainsi que dans la lutte contre la pauvreté. Toutes ces actions sont menées dans un esprit de solidarité, l'une des principales valeurs de notre mouvement syndical.

## Mondialisation et lutte contre la pauvreté

Dans une économie mondialisée, les travailleurs issus de différents pays dépendent les uns des autres pour leur prospérité. Les marchés financiers, le commerce mondial et les investissements avec l'étranger sont autant d'éléments qui les relient et de nombreuses entreprises sont devenues des multinationales. La coopération internationale est donc devenue essentielle pour les syndicats afin qu'ils puissent améliorer la vie des travailleurs, aussi bien en Belgique qu'à l'étranger : c'est une conviction profonde de la CGSLB. Lutter contre la pauvreté, l'exploitation des travailleurs, l'oppression et l'inégalité, ainsi que garantir des conditions de travail qui ne vont pas à l'encontre des droits de l'Homme et promouvoir une véritable représentation des travailleurs dans le monde entier sont des éléments centraux de notre programme syndical.

Puisque la mondialisation ne se cantonne pas aux frontières de notre pays, cette thématique exige une approche internationale.

Les syndicats doivent faire en sorte que l'action syndicale internationale prenne appui sur le travail syndical national. La Confédération syndicale internationale, la CSI, (voir plus loin) souhaite, entre autre, que le monde entier se mobilise maintenant pour pouvoir atteindre ces objectifs. La confédération sait qu'à cette fin, elle peut compter sur le soutien de la **CGSLB**.

L'une de nos valeurs fondatrices est la **solidarité**. C'est pourquoi, en tant que Syndicat libéral, nous nous battons pour différents objectifs généraux du programme belge de coopération au développement afin de promouvoir un développement humain durable en accord avec les objectifs des Nations Unies. Les objectifs syndicaux de base tels qu'un salaire viable, la lutte contre l'esclavagisme et le travail des enfants, la sécurité sur le lieu de travail représentent une contribution essentielle pour lutter contre la pauvreté et pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

## Le rôle des syndicats

- Les syndicats jouent un rôle crucial dans la société. Ils s'assurent que les droits des travailleurs sont respectés et représentés lors des négociations collectives avec leurs employeurs. Ce rôle est d'autant plus essentiel pour les travailleurs plus vulnérables : les femmes et les jeunes.
- Les syndicats revêtent un caractère d'importance pour le développement et le maintien des égalités sociales dans un système économique.
- Les syndicats sont également au cœur de la démocratie. Nous aidons les travailleurs à s'organiser pour défendre leurs droits et pour aborder la problématique des injustices/inégalités.

Le développement durable fait partie des engagements des syndicats pour lutter contre la pauvreté, promouvoir le développement durable et social ainsi que pour améliorer les conditions de vie et de travail de millions de personnes. Nous promovons les principes du travail décent, les normes de travail, les droits de l'Homme et syndicaux ainsi qu'une répartition des revenus en tenant compte de l'inclusion et de l'égalité homme-femme. Tout ceci aux syndicats confère un rôle unique dans le champ international du développement.

## Un fonctionnement dans un cadre international

La Confédération syndicale internationale, dont la **CGSLB** fait partie, a été fondée en 2006. Une organisation qui compte 176 millions de membres affiliés à 325 syndicats présents dans 161 pays doit pouvoir prendre des initiatives afin d'instaurer une plus grande justice sociale dans le monde.

La CSI promeut un nouveau modèle de développement qui fait du travail décent une priorité et qui concilie croissance économique, avancées sociales et protection de l'environnement. Elle rejette également l'idée selon laquelle la croissance économique s'accompagne automatiquement d'avancées sociales. La CSI enjoint les autorités à jouer un rôle actif et à agir contre la précarisation et l'informalisation du travail en renforçant la réglementation du travail et la reconnaissance des syndicats. Elle appelle les autorités non seulement à appliquer la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, mais également à soutenir les programmes pays de Travail Décent au Sud en impliquant les syndicats. En outre, elle insiste auprès des autorités pour qu'elles instaurent une meilleure répartition des revenus et des régimes fiscaux progressifs.

Le rôle des structures internationales est primordial pour renforcer les capacités syndicales dans le processus de mondialisation. Pour ce faire, la CGSLB est affiliée aux organisations syndicales internationales et européennes, telles que Global Union Federations (GUF's), UNI Global Union, la TUAC, la CES ; autant d'organisations qui œuvrent à l'échelle mondiale en faveur des travailleurs. En outre, la **CGSLB** est active au sein de l'OIT pour défendre une mise en œuvre de l'agenda du travail décent et proposer des réponses aux défis de la globalisation dans les domaines de l'emploi des personnes plus précaires, des droits des travailleurs, du dialogue social et de la protection sociale. Que ce soit pour les travailleurs domestiques ou pour une transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, la CGSLB concrétise à l'OIT ses valeurs de partenariat avec et pour le Sud, pour un syndicalisme mondial.

## Un approche cohérente

La stratégie internationale de la **CGSLB** nous aide, au sein de notre partenariat, à mieux cibler notre travail international sur certains thèmes, partenaires et pays là où nous pouvons vraiment faire la différence. Cette stratégie est inscrite dans notre vision, mission et nos objectifs dans lesquels quatre priorités sont centrales, sans exclure que nous menions d'autres actions si les circonstances le requièrent. Par son affiliation et sa participation dans de nombreuses organisations internationales, la **CGSLB** contribue à l'élaboration d'un renouveau syndical international et à une nouvelle « gouvernance » sur des sujets variés comme la mondialisation, la migration, les normes de travail, le genre et l'égalité. Des thèmes plus récents sont également approfondis comme l'économie informelle, les socles minimaux de protection sociale et l'emploi vert dans le monde. Par ce biais, nous pouvons également suivre l'impact de la mondialisation sur notre marché de travail.

# Vision & Principes

## Vision du développement

Nos programmes de Coopération au développement s'adressent à tous les travailleurs à travers le monde. Pour être plus précis, ils visent à améliorer les conditions de vie des travailleurs du monde entier. Notre action syndicale ainsi que nos programmes de Coopération au développement s'inscrivent dans ce contexte. La CGSLB a pour objectif d'offrir aux acteurs de terrain les moyens nécessaires afin de rétablir ou d'instaurer le dialogue social et, à terme, de renforcer le bien-être de toute la population. C'est grâce à son asbl BIS-MSI<sup>1</sup> qu'elle met en œuvre ces objectifs.

Le contexte d'une internationalisation croissante de l'économie confirme plus que jamais la nécessité d'une conjugaison des forces syndicales dans l'espace public mondial. Le travail décent n'est pas seulement un concept, un objectif ou un droit. Il est indispensable au bon fonctionnement démocratique. L'asbl BIS-MSI considère que le travail décent constitue un instrument fondamental à la prévention et l'éradication de la pauvreté et des inégalités.

L'action prioritaire de l'asbl BIS-MSI poursuit l'objectif de l'agenda de l'OIT en matière de travail décent, à savoir les quatre piliers : la création d'emplois décents, la garantie des droits au travail, l'extension de la protection sociale et le renforcement du dialogue social.

Une des finalités de l'asbl BIS-MSI, dans une optique sociale libérale, est d'œuvrer pour une société solidaire, durable, équitable et démocratique où les droits de l'Homme se trouvent au cœur des préoccupations.

Dans un contexte de conflits latents ou ouverts, quelle que soit leur nature – militaire, politique, économique, sociale ou professionnelle – BIS-MSI estime que le droit à la vie, à la protection, à la liberté – individuelle ou collective –, ainsi que le droit au travail pour rencontrer ses besoins et ceux de sa famille, doivent être garantis.

Le rôle particulier des femmes comme moteur de développement est un aspect que nos programmes syndicaux internationaux mettent en avant.

L'asbl BIS-MSI promeut une approche intégrée du dévelop-

pement durable à l'aide d'une transition juste où le progrès social, la protection environnementale et les besoins économiques se rejoignent dans un cadre de gouvernance démocratique où les droits sociaux en particulier et les droits de l'Homme en général, sont respectés et où l'égalité de genre est atteinte.

## Mission

Afin de concrétiser cette vision, nous souhaitons mener à bien notre mission, qui consiste à :

- lutter contre la pauvreté, les inégalités et l'injustice, en développant et en renforçant les organisations syndicales démocratiques, indépendantes et libres au Sud, selon les principes de l'agenda de l'OIT en matière de travail décent ;
- contribuer à l'élaboration d'un syndicalisme international moderne qui œuvre pour une bonne gouvernance où les partenaires sociaux ont un rôle à jouer ;
- informer et sensibiliser les membres de la **CGSLB**, et leur entourage, sur les problèmes relatifs au travail qui sont rencontrés dans le Sud.

Pour atteindre nos objectifs, nous nous appuyons sur les 4 piliers de l'agenda OIT pour le travail décent:

<sup>1</sup> « Beweging voor Internationale Solidariteit- Mouvement pour la Solidarité internationale ».



1. Le travail décent comme moteur de développement personnel ;
2. Le travail comme développement: les droits du travail
3. La protection sociale
4. Représentation démocratique, dialogue social et négociations.

En ce qui concerne notre production et nos systèmes de consommation, de nombreux changements sont nécessaires pour pouvoir garantir la durabilité de nos lieux de travail et de

notre société ainsi que pour favoriser un travail décent pour tout le monde.

D'ailleurs, la CSI et l'OIT soulignent, à ce sujet, le potentiel énorme que cela représente pour la création de jobs verts et d'emplois décents. En ce sens, nous voulons défendre un modèle de développement durable dans lequel les partenaires sociaux se battent pour l'instauration d'emplois verts. Les femmes y jouent un rôle particulier en tant que moteur du développement. Il s'agit là d'un aspect que nous souhaitons mettre en avant au sein de nos programmes syndicaux internationaux.

# 1<sup>ère</sup> priorité :

## Le travail décent comme moteur à l'embauche

Avoir un travail est essentiel. Il ne s'agit pas simplement d'un moyen pour vivre, combler les besoins les plus élémentaires ou atteindre un certain niveau de vie. Avoir un travail nous permet d'affirmer notre identité et donne sens à notre développement personnel. De cette manière, le travail a un impact sur la vie de famille et même sur la vie en société.

Le Travail Décent exige avant tout un travail reconnu.

Toutefois, dans de nombreux pays, il s'agit de personnes qui travaillent dans **l'économie informelle**, qui créent leur propre job ou essayent de survivre par l'agriculture familiale sans que leurs droits du travail ne puissent être défendus ou protégés. Le travail non-rémunéré, fourni en majorité par les femmes au Nord et au Sud, est largement sous-estimé (travail à domicile, soin des enfants...)

En Europe aussi, nous défendons l'idée qu'il faut des emplois de qualité pour tous les travailleurs.

## La CGSLB se bat pour :

- Un salaire décent pour les femmes et les hommes ;
- Une répartition égale et juste des richesses ;
- Un emploi stable, reconnu et rémunérateur
- Un travail protégé par le dialogue social et les droits fondamentaux ;
- Une implication des syndicats dans la définition des politiques publiques d'emploi.

## Renforcement des syndicats

### Femmes syndicalistes et citoyennes

Au **Burkina Faso**, la CGSLB a développé avec son partenaire la CSB un programme de renforcement de capacités pour les femmes actives dans l'économie informelle. Les femmes sont, en effet, au centre de l'activité économique. Renforcer leur présence syndicale a été l'occasion de renforcer leur insertion sur le marché du travail. Informer plus de 2.500 femmes de leur droit, les enregistrer à la mairie, leur procurer des cartes d'identité en font des citoyennes actives qui peuvent maintenir leur activités professionnelles parce qu'elles existent pour la société burkinabé. Elles peuvent alors s'insérer durablement dans leur emploi.

En **République Démocratique du Congo (RDC)**, la CGSLB et son partenaire l'UNTC ont renforcé la représentativité syndicale et l'autonomie des femmes au travers de l'autopromotion de métiers traditionnels (couturières, vendeuses, ...).



## 2<sup>ème</sup> priorité :

### Le travail comme développement : les droits du travail

Le travail décent signifie également respecter les droits du travail : la liberté de s'organiser, de protester ou de prendre part aux décisions qui ont un impact sur l'emploi par le biais des négociations collectives du travail. Chaque travailleur, en particulier les travailleurs les plus pauvres ou les plus défavorisés ou encore ceux qui travaillent dans **l'économie informelle**, doit (pouvoir) faire valoir ses droits fondamentaux du travail, indépendamment de son statut. Précarisés, peu ou pas reconnus, solidaires sans défense, les travailleurs de l'économie informelle doivent être encadrés par les syndicats, ce qui permet une défense individuelle et collective de leurs droits.

Pour pouvoir faire valoir effectivement ces droits dans la pratique, les citoyens s'organisent en mouvement de travailleurs ou sous forme d'autres organisations de la société civile. La plupart du temps menacés et violentés, ils défendent tous une conversion des droits en lois, la création de mécanisme de défense efficace et le respect de ces lois. D'ailleurs, garantir la mise en œuvre et protéger ces droits fondamentaux constitue une forme de développement. Les droits sont des outils pour garantir les intérêts ou pour faire valoir l'effectivité de ces droits. Grâce à eux, les travailleurs peuvent bénéficier d'une meilleure qualité de travail et de leurs droits dans un environnement sain et respectueux de l'environnement.

Dans l'Union européenne, la crise et ses mesures d'austérité appellent à une grande vigilance concernant les droits des travailleurs afin que ceux-ci ne reculent pas. Ces droits garantissent et améliorent les conditions de vie, il faut donc continuer à défendre l'amélioration des conditions de travail.

### La CGSLB se bat pour :

- Des droits du travail justes ;
- Une défense des droits par un dialogue social libre et autonome ;
- Un renforcement démocratique des syndicats;
- Des travailleurs formés, solidaires et autonomes ;
- Un encadrement syndical adapté aux besoins des travailleurs de l'économie informelle.

### Assurer des droits pour les taxis-vélos au Burundi

Avec notre partenaire, la Fédération Nationale des Travailleurs du Transport du Social et de l'Informel (FNNT-SI) et la Confédération Syndicale du Burundi (COSYBU), la CGSLB a contribué à encadrer et organiser plus de 34.000 travailleurs du transport. Aujourd'hui, les taxis-vélos, les taxis-motos, chauffeurs de camion et les rabatteurs dans les parkings sont reconnus. Quand en janvier 2011, un grave conflit a opposé travailleurs de la route aux autorités leur interdisant toute activité dans la Capitale, il n'y a pas eu d'émeutes ni de débordements. Le dialogue social qui en a suivi a permis de rénover le code de la route, instrument indispensable pour améliorer les conditions de travail.



# 3<sup>ème</sup> priorité :

## La protection sociale

Un travail décent implique également que les travailleurs soient protégés lorsque la situation est plus précaire (en cas de maladie, de chômage, vieillissement...). Cela signifie également que, par l'intermédiaire du travail, d'autres personnes, qui pour une raison ou pour une autre ne peuvent pas exercer d'emploi rémunéré, sont protégées. La protection sociale fonctionne comme un filet de sécurité et garantit une solidarité et une stabilité. C'est un outil puissant de redistribution, et surtout, un droit fondamental. C'est pourquoi, la moitié de la population mondiale qui ne dispose pas encore de sécurité sociale, en particulier les femmes et les travailleurs du secteur de **l'économie informelle**, doit se voir octroyer ce droit rapidement.

En réponse à la pauvreté, beaucoup de travailleurs pauvres essaient d'accroître leurs revenus en montant leur propre affaire, souvent dans l'économie informelle. Dans les pays en voie de développement, ces micro- et petits entrepreneurs survivants ne bénéficient d'aucune protection sociale et sont très vulnérables. Leurs droits aussi doivent être défendus.

La protection sociale est également un enjeu européen et international. En Europe, la Commission européenne veut en faire un pilier de sa politique au développement. Au niveau international, l'ONU prend l'initiative d'instaurer un socle universel de protection sociale. La crise de 2008 a démontré que les systèmes de protection sociale amortissent les chocs. L'ONU et ses partenaires travaillent à faire de la protection sociale non plus un coût, mais un investissement pour une population en meilleure santé, plus productive et mieux protégée contre la pauvreté.

## La CGSLB lutte pour :

- l'instauration de socles universels de protection sociale ;
- une protection sociale accessible à tous ;
- une protection sociale au cœur du dialogue social ;
- une protection sociale comme moteur d'une économie inclusive et durable.

## Renforcement des syndicats

### Renforcer les syndicats par les services en Afrique de l'Ouest

Les programmes développés par la CGSLB donnent une place centrale aux renforcements de capacités des organisations syndicales qui mobilisent la solidarité active entre leurs affiliés. Mettre en commun les outils, acheter ensemble des engrais pour se prémunir des spéculations, une moto pour dépanner un collègue en chômage technique ou quelques chèvres pour payer les loyers du lieu de stockage des fromages, c'est se prémunir des lendemains difficiles. Au Burkina Faso, au Sénégal ou en Mauritanie, les fonds de solidarité syndicale, micro-projets à finalité syndicale ou accords de partenariats sont les premiers remparts contre la pauvreté.



## 4<sup>ème</sup> priorité :

### Représentation démocratique, dialogue social et négociation

Le travail décent s'articule dans une définition de l'OIT et dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Pourtant, le contenu du concept de « travail décent » a subi, à travers le temps, de nombreux changements. Citons, à titre d'exemples, l'esclavagisme ou encore le travail des enfants. C'est donc un élément qui doit être aménagé, un concept qui doit évoluer avec les défis contemporains et pour lequel la contribution de tous les bénéficiaires est importante.

Le dialogue et les négociations sont alors incontournables lorsque l'on veut résoudre les conflits de manière pacifique. Le dialogue social entre les travailleurs forts et autonomes et les organisations patronales joue un rôle crucial dans la prévention et la gestion des conflits sur le lieu de travail et dans la construction d'une société plus équitable.

Sur ce point, un lien clair a été établi entre la liberté d'association et la croissance économique. Les travailleurs sont d'autant plus motivés lorsqu'ils peuvent prendre part à un dialogue social avec leur employeur et lorsque leurs droits sont respectés. Le progrès social est nécessaire à toute croissance économique durable. Un dialogue social structuré et ouvert demeure un facteur de développement démocratique, économique et social.

Le dialogue social autonome entre les partenaires sociaux européens souligne, quant à lui, l'importance d'un dialogue dans une perspective transnationale pour faire droit aux valeurs de liberté de négociation et répondre à la dynamique de globalisation.

Le syndicalisme reste une dynamique. Il faut être prêt à anticiper les changements fondamentaux dans les relations de travail. Pour ce faire, il faudra toujours renforcer les organisations syndicales pour plus de participation et d'autonomie des travailleurs.

### LA CGSLB lutte pour :

- des syndicats ouverts et représentatifs pour tous les travailleurs ;
- un dialogue social libre et autonome pour des syndicats libres et autonomes ;
- un dialogue social bi-ou tripartite à tous les niveaux ;
- un dialogue social axé sur les besoins des travailleurs ;
- un renforcement des capacités syndicales.



## Renforcement des syndicats

### Lutte pour des négociations centralisée dans le secteur du commerce et de détail sud-africain.

Le syndicat sud-africain SACCAWU se bat depuis des années déjà pour introduire des négociations centralisées dans le secteur du commerce de gros et de détail. Avec l'aide financière et technique de la CGSLB, ils ont pu entreprendre les premières démarches pour fonder un forum des négociations centralisées. Le SACCAWU souhaite obtenir un accord collectif sectoriel qui offre des conditions de travail et des droits sociaux à tous les travailleurs du secteur du commerce de gros et de détail. Un accord uniforme conclu pour tous les travailleurs représente un premier pas vers un travail décent et une amélioration des conditions de vie des travailleurs et, par conséquent, de leur famille.



# Comment travaillons-nous ?

Nos activités internationales sont axées sur l'amélioration des conditions de vie des travailleurs partout dans le monde. En ce sens, le Département International répond à la résolution n° 26 de notre Congrès de 2008.

La **CGSLB** fait en sorte que les acteurs sur le terrain économique reçoivent suffisamment de moyens pour élaborer un dialogue social constructif, de manière à ce que le bien-être de la population-cible puisse être amélioré. Nos programmes syndicaux internationaux soulignent l'importance du rôle spécifique des femmes, moteurs essentiels de développement. Avec l'asbl « Mouvement pour la Solidarité Internationale – Beweging voor Internationale Solidariteit » (MSI-BIS), la **CGSLB** développe des programmes pour la coopération et la formation dans le monde. Pour le moment, le Syndicat libéral est actif dans les pays africains avec comme objectif principal: **“la lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'injustice en développant et en améliorant les syndicats indépendants, libres et démocratiques dans le sud, selon les principes de l'agenda du travail décent”**.

Notre orientation stratégique s'articule autour de différents thèmes comme :

- le renforcement de capacité et le développement de partenariat ;
- l'égalité de genre ;
- le développement des piliers de l'agenda du travail décent au travers de programmes de coopération au développement;
- le développement de la démocratie sociale ;
- la formation ;
- le développement durable ;
- la transition d'une économie informelle vers une économie formelle par la représentation syndicale et le dialogue social autonome.



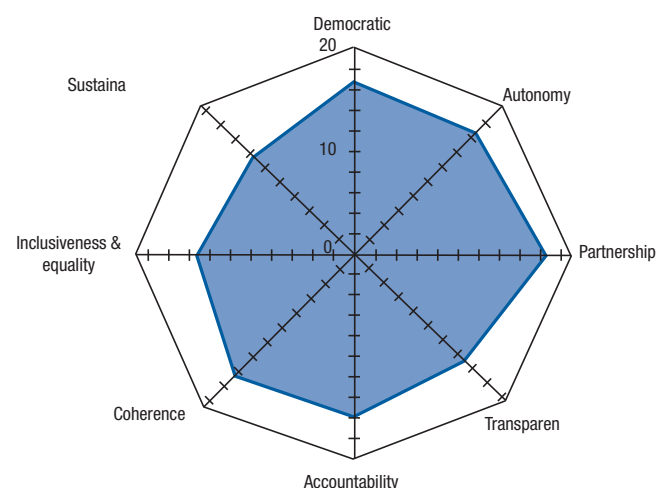
# Un partenariat axé sur 8 principes de la CSI

En tant qu'affiliée à la CSI, la CGSLB a souscrit en 2011 à ses « Principes syndicaux pour le l'efficacité de l'aide ». Ainsi, nous essayons d'élaborer nos partenariats sur base des 8 principes ci-dessous.

- **Appropriation démocratique** - L'appropriation démocratique est définie par les syndicats comme le respect et la prise en compte des objectifs et priorités des partenaires syndicaux, afin de renforcer leur indépendance dans le cadre de la mission du mouvement syndical international ;
- **Autonomie** - Les organisations syndicales partenaires prennent leurs propres décisions, adoptent leurs priorités et respectent les choix stratégiques les unes des autres, sans aucune ingérence politique ;
- **Partenariat** - Le partenariat a pour vocation d'être une relation d'égal à égal, fondée sur le respect, la confiance et la compréhension réciproques, reconnaissant et respectant la diversité et les différences ;
- **Transparence** - La transparence est définie par les syndicats comme un niveau élevé d'ouverture et d'accès à l'information, nécessaire pour que les relations entre partenaires syndicaux soient équitables ;
- **Responsabilité** - Les organisations syndicales partenaires s'engagent dans un système de responsabilité mutuelle sur le plan politique, opérationnel et financier, qui doit être soutenu par des outils appropriés d'évaluation conjointe et par des processus d'apprentissage afin d'accroître l'efficacité des initiatives futures ;
- **Cohérence** - La cohérence, pour les syndicats, signifie qu'à tous les niveaux, il convient de parvenir dans les approches relatives à un minimum d'uniformité la gamme d'initiatives de coopération au développement.
- **Participation et égalité** - Le mouvement syndical estime que l'inclusion et l'égalité signifient que tous les travailleurs et travailleuses ont le droit à l'égalité des chances et de traitement dans l'emploi et la profession ;
- **Durabilité** - Les syndicats conçoivent la pérennité comme la viabilité à long terme des résultats des projets de développement et du renforcement des organisations syndicales partenaires.



MIS/CGSLB TUDEP Profile Plot



# Renforcement des capacités

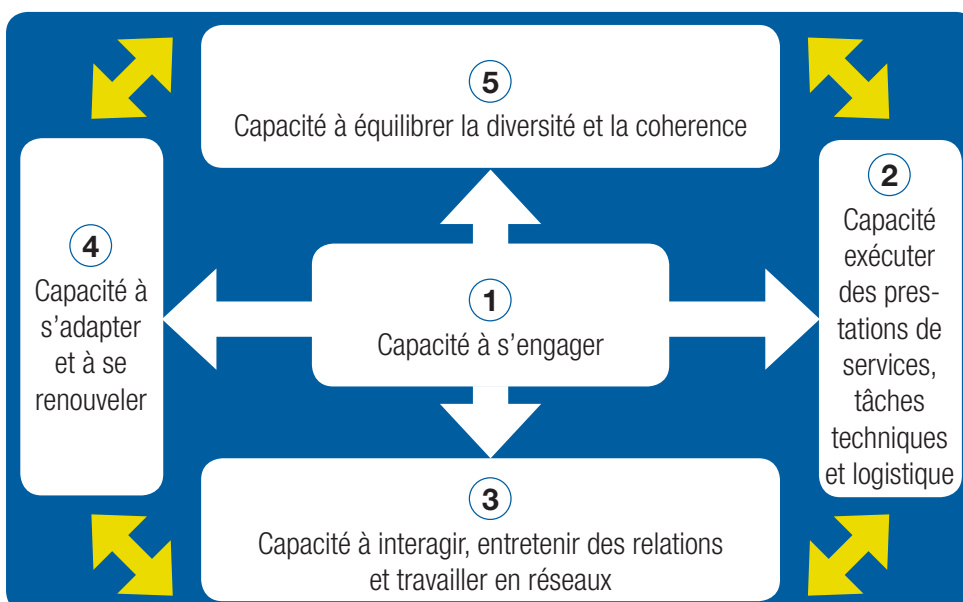
Que signifie un “renforcement des capacités” pour notre fonctionnement ? En aidant le sud, on améliore le nord!

Les organisations syndicales sont souvent les seuls remparts contre la précarité pour les travailleurs isolés, sans droit et sans formation. Les syndicats sont des partenaires constructifs des économies nationales. Autonomes, ils sont toutefois souvent trop faibles pour relever seuls les défis. Aider nos partenaires sur un pied d'égalité, c'est répondre à leurs attentes. La solidarité syndicale est une action collective efficace pour affirmer et défendre des droits par la négociation collective. Cette solidarité, c'est aussi une liberté syndicale fondamentale et une responsabilité exigeante à tous les niveaux en ce compris celui international. Si nous aidons à renforcer les structures syndicales de nos partenaires, construire du dialogue social pour les travailleurs au travers de nos partenariats et de nos activités internationales, nous pourrions enrayer une dynamique négative de

dumping social mondial. C'est un travail de longue haleine, qui ne se fait pas seul : la **CGSLB** en est un acteur solide.

Nous avons choisi 5 capacités clés qui permettent à toute organisation de fonctionner correctement pour un dialogue constructif entre partenaires, à l'instar d'une boussole ou d'un compas :

- Capacité à fournir un service aux affiliés, des tâches techniques et logistiques ;
- Capacité à interagir, à nouer des contacts et des relations
- Capacité à trouver un équilibre entre une diversité et la cohérence;
- Capacité à se dévouer, à s'engager, à faire preuve de motivation;
- Capacité à s'adapter et à se renouveler.



# Un fonctionnement orienté vers les résultats

La stratégie de la CGSLB consiste à atteindre un ensemble équilibré de résultats, fixé pour toutes les parties prenantes : bénéficiaires, donateurs, partenaires, personnel et la société. Les résultats clés sont définis dans le cadre des interventions. S'y ajoutent les résultats que la **CGSLB** souhaite atteindre pour les autres parties prenantes.

## Gestion orientée vers les résultats

L'aide doit être axée sur les résultats visés et l'information disponible doit être utilisée en vue d'améliorer le processus décisionnel. Pour la composition et la création d'un programme, nous nous appuyons sur la méthodologie « Project cycle Management » (PCM). Le cycle du projet se compose pour nous de 3 phases : avant, pendant et après le projet.

# Sensibilisation

15 décembre 2008

## Journée de solidarité avec les travailleurs de l'économie informelle



Diane NSENGYUMVA, 16 ans.  
Taxi vélo à Bujumbura pour subvenir aux besoins de ses sept frères et sœurs depuis le décès de son père.



Journée de l'économie informelle 2008



MSI MOUVEMENT SOLIDARITE INTERNATIONALE

## La même Mayonnaise

- Faite dans une banlieue de Dakar
- Sans salaire minimum
- Sans protection sociale
- Sans reconnaissance légale
- Faite dans une cuisine professionnelle
- Sous contrat à durée indéterminée
- Avec une protection sociale
- Dans un cadre légal

15/12 Journée de solidarité avec les travailleurs et travailleuses de l'économie informelle



Journée de l'économie informelle 2014



Une vie en couleurs ou en noir et blanc?

12.06.2013 Journée mondiale contre le travail des enfants




Journée mondiale contre le travail des enfants 2013



Formation syndicale



Formation syndicale



Action Travail de Lent CSI - CM Qatar - 2013



Action Travail de Lent CSI - 2008



Journée internationale de la femme - 2012



Journée internationale de la femme - 2013



Action Travailleurs Domestiques - 2011



Ratification Convention 189 pour les Travailleurs Domestiques - 2013

# Pays de référence de MSI en Afrique





# Lexicon



## ITUC-IVV-CSI

International Trade Union Confederation – Internationale Vakbond Vereniging  
Confédération Syndicale Internationale  
[www.ituc-csi.org](http://www.ituc-csi.org)



## ILO-IAO-OIT

International Labour Organisation – Internationale Arbeidsorganisatie  
Organisation Internationale du Travail  
[www.ilo.org](http://www.ilo.org)



## GUF

Global Union Federations  
[www.global-unions.org](http://www.global-unions.org)



## UNI

Global Union  
[www.uniglobalunion.org](http://www.uniglobalunion.org)



## TUAC

Trade Union Advisory Committee to OECD  
[www.tuac.org](http://www.tuac.org)



## ETUC-EW-CES

European Trade Union Confederation – Europese Vakbond Vereniging  
Confédération Européenne des Syndicats  
[www.etuc.org](http://www.etuc.org)



## SDG-ODD-DOD

Sustainable Development Goals – Duurzame Ontwikkeling Doelstellingen  
Objectifs de Développement Durable  
<https://sustainabledevelopment.un.org/topics>

# Contact



Boulevard Baudouin 8  
1000 BRUXELLES  
tel 02 509 16 00  
fax 02 509 16 49  
international@cgsib.be  
<http://www.cgsib.be/la-cgsib/msi/>





**CGSLB**

Syndicat libéral de Belgique

Tel 02 558 5155

Fax 02 558 5151

Boulevard Poincaré 72-74

1070 Bruxelles

E-mail : [international@aclvb.be](mailto:international@aclvb.be)

[www.aclvb.be](http://www.aclvb.be)